

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept, le quinze mars à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Christiane GUICHERD, Michelle HUVET, Hervé MASSARDIER.

Excusés : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur TALUT), Virginie MAS (pouvoir à Monsieur FIORINI), Didier PIGNARD (pouvoir à Monsieur THOMAS), Patricia MIQUET (pouvoir à Madame GUICHERD).

Absent : Martine GAUTHERON.

Objet : Rapport d'activités 2016

Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2016.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité 2016 du SIM.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 17 mars 2017

Le Président

Jean-Pierre TALUT

